

DEPARTEMENT

DE

LA GUYANE



EXTRAIT

DU

REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE SAINT-LAURENT-DU-MARONI

ARRONDISSEMENT

DE

SAINT-LAURENT-DU-MARONI

CANTON

DE

SAINT-LAURENT-DU-MARONI

OBJET :

**ATTRIBUTION DE MARCHE POUR
L'ACQUISITION DE VEHICULES POUR
LES SERVICES ADMINISTRATIF,
CULTUREL, DES SPORTS ET POUR LA
DIRECTION DES SERVICES
TECHNIQUES MUNICIPAUX**

Le nombre de Conseillers Municipaux en
exercice est de : 33



SEANCE DU 03 SEPTEMBRE 2012

L'an deux Mille douze, le Lundi trois
Septembre à dix huit heures trente minutes, le
Conseil Municipal de la Ville de Saint-
Laurent-du-Maroni s'est réuni sous la
présidence de Monsieur Léon BERTRAND,
Maire, suite à la convocation adressée le **28
Août 2012.**

PRESENTS : M. Léon BERTRAND, Maire -
Mme. Sophie CHARLES - M. Philippe JOAN
Mme. Yvonne VELAYOUDON M. Germain
BALMOKOUN Mme. Bénédicte FJEKE -
M. Franck THOMAS Mme. Diana JOJE-
PANSAN - M. Sylvio VAN DER PIJL - M.
David CHEMINEL - Mme. Josette LO-A-
TJON - M. Gilbert SAINTE-LUCE - Mme.
Cécile ALFRED - M. Michel VERDAN -
Mme. Hélène PERRET - M. Bernard
SELLIER - M. Jean GONTRAND M. Patrick
ARMEDE M. Serge-Aimé SAINT-AUDE -
M. Jean-Elie PANELLE -

**ABSENTS AYANT DONNE
PROCURATION :**

Mme. Edmonde MARTIN à M. Franck
THOMAS - Melle Ruth SIMON à M. Jean
GONTRAND - M. Jean-Paul RANDOLPH à
M. Serge-Aimé SAINT-AUDE -

ABSENTS EXCUSES : M. Roland JOSEPH
M. Jocelyn MADELEINE - Mme. Malaïka
ADAM - Melle. Jessie BERTRAND - M.
Bernard BRIEU - Mme. Daniéla STOMP -

ABSENTS NON EXCUSES : Melle Claude
Lyvie - M. Alain PANELLE -

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme. Cécile
ALFRED -

Mme. Agnès BARDURY et M. Laurent
ADELAAR ayant quitté la séance n'ont pas
pris part au vote de cette délibération.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'une mise en concurrence suivant une procédure adaptée selon les dispositions de l'article 28 du code des marchés publics, a été lancée pour l'acquisition de véhicules pour les services administratif, culturel, des sports et pour la direction des services techniques municipaux.

La mise en concurrence a été lancée pour 6 lots :

- Lot 1 : 1 camionnette 6/7 places – Service Sport
- Lot 2 : 1 camionnette 6/7 places – Service Technique
- Lot 3 : 1 camionnette 6/7 places – Service Technique
- Lot 4 : véhicule berline 5 places – Service Politique Ville
- Lot 5 : véhicule berline 5 places – Service Communication
- Lot 6 : véhicule berline 5 places – Service CCML

Les enveloppes définies étaient de 43 000€ pour les 3 premiers lots et 15 000€ pour les 3 autres.

1 seule offre a été remise par la société GTM de Cayenne.
Le montant de la proposition a été de 40 900€ pour les trois premiers lots.
Aucune proposition pour les trois derniers lots.

Le montant proposé identique à chacun des lots 1, 2 et 3 étant inférieur à l'enveloppe et après vérification des caractéristiques techniques des véhicules, celles-ci étant supérieures à celles demandées dans le cahier des charges, la CAO réunie en date du 12 juillet 2012 a décidé de retenir l'offre de la société GTM Guyane.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une (1) abstention) DECIDE :

- **DE DECLARER** les lots 4, 5 et 6 infructueux et de permettre de relancer une consultation.
- **D'ATTRIBUER** le marché pour les 3 premiers lots à l'entreprise GTM Guyane.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint habilité à signer tout document se rapportant à ce projet.

Fait à Saint-Laurent-du-Maroni, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
SAINT LAURENT DU MARONI, le 04 Septembre 2012



LE MAIRE

L. BERTRAND